

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Tombé

AMENDEMENT

N° CL1517

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Fesneau, rapporteur et Mme Braun-Pivet, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 7, supprimer le mot : « la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.